

**Délibération n° 2023-11 du 11 mai 2023
prorogant des projets de recherche**

Le collège de l'Agence française de lutte contre le dopage,

Vu le code du sport, notamment son article R. 232-44,

Vu les délibérations n° 2016-49 SCI du 9 juin 2016 et n° 2019-45 du 5 septembre 2019 portant approbation de projets de recherche ayant reçu un avis favorable du comité d'orientation scientifique,

Vu la délibération n° 2021-61 du 18 novembre 2021 portant modification de projets de recherche,

Sur proposition du secrétaire général,

DÉCIDE :

Article 1^{er} : Le délai supplémentaire au projet de recherche « Le dopage dans le MMA : étude exploratoire de l'usage et de l'offre » porté par l'Université de Lausanne et approuvé par le collège de l'Agence par sa délibération n° 2019-45 du 5 septembre 2019, modifié par sa délibération n° 2021-61 du 18 novembre 2021, est prorogé de sept mois.

Article 2 : Le délai supplémentaire au projet de recherche « Identification de nouveaux biomarqueurs d'une transfusion autologue dans le sang et l'urine de sujets sains par une combinaison de techniques d'analyse » porté par l'Etablissement Français du Sang et approuvé par le collège de l'Agence par sa délibération n° 2016-49 SCI du 9 juin 2016, modifié par sa délibération n° 2021-61 du 18 novembre 2021, est prorogé de dix-huit mois.

Article 3 : Le délai supplémentaire au projet de recherche « Etude de la cinétique d'élimination urinaire d'une thérapeutique glucocorticoïde, après infiltration intra articulaire ou abarticulaire chez le sujet adulte jeune sportif » porté par le Centre hospitalier universitaire de Nancy et approuvé par le collège de l'Agence par sa délibération n° 2019-45 du 5 septembre 2019, modifié par sa délibération n° 2021-61 du 18 novembre 2021, est prorogé de douze mois.

Article 4 : La présente délibération sera publiée sur le site internet de l'Agence

La présente délibération a été adoptée par le collège de l'Agence française de lutte contre le dopage au cours de sa séance du 11 mai 2023.

La Présidente
de l'Agence française de lutte contre le dopage

Dominique LAURENT
signé